

PROCÉDURE DE RELOCALISATION POUR UN USAGER AYANT UN DIAGNOSTIC DE COVID-19

À l'intention des responsables de ressources et du personnel du CISSS de Laval DI-TSA-DP

Le responsable de la ressource doit :

- 1) Aviser le représentant légal de l'utilisateur de la relocalisation.
- 2) Rendre disponible pour son personnel le matériel de prévention (équipement de protection individuelle) requis pour la préparation et pour effectuer le transport de façon sécuritaire si un accompagnement particulier est requis (voir procédure de transport dans la note de service). Ce matériel est fourni par le CISSS.
- 3) **Pour la clientèle DP**
 - a. Fournir et/ou compléter le profil de l'utilisateur.
 - b. Fournir le formulaire d'administration de la médication (FADM), la carte d'assurance maladie, les allergies.
 - c. Fournir l'ensemble des documents jugés nécessaires à la prise en charge de l'utilisateur.
 - d. Pour certains usagers, un cartable est peut-être disponible dans la ressource, le fournir au complet en y ajoutant la FADM.
- 4) **Pour la clientèle DI-TSA**
 - a. Fournir le cartable « dossier de l'utilisateur en ressource » car l'information y est complète concernant l'utilisateur (ex. instrument, PAMTGC etc.). Dans ce cartable, une enveloppe d'urgence contient également la carte d'assurance maladie.
 - b. En plus, y insérer à l'onglet 2, le formulaire de l'administration de la médication (FADM) de l'utilisateur et les grilles nécessaires présentes dans le cartable de la « médication et des mesures préventives » de la ressource.
- 5) Pour les usagers qui présentent des besoins d'adaptations spécialisées ou des ajustements spécifiques de soins de santé
 - a. Contacter l'ergothérapeute ou l'infirmière de l'équipe de soutien spécialisé, selon le besoin.
- 6) **Pour les effets personnels**
 - a. Préparer seulement les vêtements et les objets nécessaires à la période de l'isolement (\pm 14 jours). Prévoir que cette période d'isolement peut être variable et s'étendre dans le temps selon la condition de l'utilisateur.
 - b. Ne pas omettre les aides techniques à la marche, les lunettes et autres matériels essentiels à l'autonomie de l'utilisateur (ex. porto-lift). Ces items devront être décontaminés avant le transport selon la procédure établie et **mis dans un sac de plastique bien identifié au nom de l'utilisateur.**
 - c. **Identifier les aides techniques ou autre au nom de l'utilisateur** afin d'éviter de perdre les effets de l'utilisateur.

7) Pour le transport

- a. Le déplacement entre les milieux de vie pourra être assuré par deux instances :
 - i. Taxi Coop (taxi adapté) (toujours le premier choix selon l'état de santé de l'utilisateur)
 - ii. Ambulance (si doit aller à l'hôpital et sa condition médicale le requiert)
- b. Voir la **procédure pour le transport des usagers** dans la note de service.
- c. **Reddition de compte** : Nous suivons l'évolution des transports liés à la pandémie. Nous vous demandons d'aviser le gestionnaire responsable de ressource de tout transport d'utilisateur à l'extérieur de vos ressources.

L'éducateur du CISSS de Laval doit :

- 1) S'assurer d'être familier avec les procédures en cours et se référer, au besoin, à la spécialiste aux activités cliniques ou à son chef de service.
- 2) S'assurer que la ressource a accès au matériel de prévention (équipement de protection individuelle) requis pour effectuer le transport de façon sécuritaire si un accompagnement particulier est requis (voir procédure de transport dans la note de service).
- 3) S'informer et faire respecter les normes d'isolement dans le nouveau site d'hébergement.
- 4) Présenter le profil de l'utilisateur au personnel du nouveau site d'hébergement via une conférence téléphonique ou autre type de technologie informatique.
- 5) S'assurer de la mise en place des interventions éducatives spécifiques à l'utilisateur dans le nouveau site d'hébergement si l'état de l'utilisateur permet la mise en place des interventions. Éviter la présence physique et privilégier la conférence téléphonique ou autre type de technologie informatique, selon les infrastructures disponibles.